

Deux châtelains pour une seule ville au XII^e siècle

Au Moyen Âge, le "mandement" de La Tour-du-Pin est la cellule de base de l'organisation politique. Il règle toute l'activité administrative, financière, militaire, judiciaire et commerciale. Bref, c'est le châtelain qui est le "chef" local incontesté.

Albert II et Berlion I^{er}

Mais, au XII^e siècle à La Tour-du-Pin, il y a deux châtelains. À la mort d'Albert I^{er} en 1190, son fils aîné lui succède sous le nom d'Albert II. Mais Berlion I^{er}, le second fils, reçoit la moitié du territoire sous forme indivise et la juridiction de La Tour-du-Pin.

Ainsi, les deux frères vont gérer le mandement qu'ils ont un peu comme une copropriété. Le terme exact de l'époque est "parerie". Chacun ayant, de son côté, des

propriétés personnelles qui ne sont pas dans "l'indivis". Cette situation va durer jusqu'en 1611, avec un déséquilibre financier au profit de la branche aînée.

Le mandement comprend La Tour, La Chapelle, Cessieu, Chantilin (commune qui a disparu sans laisser de trace), Chuzin, Montagnieu, Montceau, Roche, Saint-Clair, Saint-Didier, Sainte-Blandine, Saint-Jean-de-Soudain, Saint-Pierre-de-Montceau et Toirin. À noter que Montagnieu est partagé avec le mandement de Montrevel.

Les Sires de La Tour et les Dauphins, ainsi que, plus tard, les seigneurs de Vinay, n'administrent pas eux-mêmes. Ils délèguent un agent nommé par eux et placé directement sous leur autorité :

le châtelain. C'est le représentant unique du seigneur, dont il possède une partie des pouvoirs.

Diverses missions

Mais, après l'octroi de la Charte communale, il n'a pas le pouvoir de s'immiscer dans l'administration intérieure de la ville. Seulement de présider l'assemblée communautaire, voir les comptes consulaires, surveiller les marchés, les cabarets, etc. Il a la garde du château, dont il doit assurer les réparations et l'approvisionnement en vivres et munitions. En temps de guerre, il convoque les vassaux, ordonne le guet, dirige les chevauchées, conduit les troupes aux lieux de rassemblement.

Jean-Jacques **BUIGNÉ**
d'après Marius **RIOLLET**.



Miniature extraite des "Très riches heures du Duc de Berry". Les costumes évoquent le luxe insolent des nantis de l'époque.